Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste, Un An.	20 francs.	Annonces	la ligne 0,20
Six Mois	10 —	Réclames	— 0,60
Trois Mois	5 —	Faits-divers	— 1,00
Departem. non-limitrop. et Etrang., *port en sus*		Chroniques locales	— 3,00

TEMPERATURE

Lille, le 27 juin.

Minimum, nuit, abrité	19°0
— — découvert	12°4
Surface du sol, 8 h. du matin.	17°0
A 1 mètre de profondeur	14°8
1m5 l'air à l'ombre	18°2
Maximum, jour, à l'ombre	24°0
— — au soleil	27°2

Etat hygrométrique. (8 h. m.) 0m/m78
Etat du ciel : Nuageux.
Direction du vent : O.

Baromètre. — Le 27 juin (2 h. du matin) la pression était de 771 m/m ; le 28 juin (2 heures du matin) la pression est de :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'amendement de M. Aynard demandant la suppression de l'article 26 (emblème religieux) est repoussé par **309** voix contre **265**.

La suite de la discussion est renvoyée à aujourd'hui.

M. Klotz demande à la Chambre de mettre à l'ordre du jour des séances du matin les réformes électorales.

Le ministre des Cultes demande à la Chambre de ne pas statuer sur cette question. Il n'y a pas urgence et le ministre de l'intérieur n'est pas là.

Il est décidé que la question sera réglée vendredi.

La séance est levée à 7 heures.

SÉNAT

L'administration des établissements d'assistance

M. Fresnoy recueille l'approbation de ses collègues quand il expose que la loi en discussion étant à l'étude depuis sept ans, il faut se hâter de la voter.

On passe au vote des articles.

Les deux premiers sont votés.

L'article 3 donne lieu à un assez long débat : On ne s'entend pas tout de suite sur le choix des membres de la commission d'assistance, sur l'introduction des femmes dans cette commission qui, finalement, est votée.

Les articles 4, 5 et 6 sont adoptés.

M. de Lamarzelle dépose l'interpellation dont nous parlons dans nos *Echos du Sénat* (2e page); la discussion est fixée à vendredi.

La séance est levée à 5 h. 45.

LA QUESTION MAROCAINE

On estime aujourd'hui, généralement, que la situation est fort améliorée et que tout tout danger immédiat d'un conflit armé est à peu près écarté.

Cette impression s'est traduite en Bourse où la hausse s'est prononcée particulièrement sur la rente française.

A quoi cette détente est-elle due ?

A ce que M. Rouvier aurait décidé d'accepter le principe d'une conférence internationale pour le règlement de la question marocaine.

Cette acceptation est tellement certaine que les plénipotentiaires français sont d'ores et déjà désignés ; nous croyons pouvoir nommer M. Léon Bourgeois comme le chef de la mission.

Cependant la joie n'est pas générale.

On fait remarquer, en effet, que nous paraissons capituler devant les menaces allemandes et que nous allons à la conférence sans avoir pris soin de faire préciser à l'avance comme il eut été nécessaire, les points susceptibles d'être mis en discussion.

Ce sera, par conséquent, l'inconnu, et cet inconnu est d'autant plus redoutable que les dépêches de Tanger annoncent l'activité très grande des Allemands pour obtenir des concessions et avantages de toutes sortes.

D'autre part, l'Italie n'annonce-t-elle pas son intention de profiter de la conférence pour faire régler certaines questions méditerranéennes qui l'intéressent.

Nous voulons croire que M. Rouvier lutte pour obtenir que le programme de la discussion soit arrêté au plus tôt ; ce serait le sens de la conversation qu'il a eue, lundi, à l'ambassade d'Angleterre avec le prince Radolin, au cours d'une réception nuverte.

A la Chambre, l'opinion est presqu'unanime sur ce point, et M. Rouvier sera, sans doute, avant la fin de la session, mis en demeure de fournir des explications indispensables.

Le Morning Post publie la dépêche suivante de son correspondant de Madrid :

Au cours de son entretien avec l'ambassadeur d'Allemagne au sujet du Maroc, M. Montero Rios s'est expliqué ainsi :

Je ne suis pas un partisan enthousiaste de l'accord franco-espagnol. Mais ayant signé, l'Espagne fera honneur à sa signature.

N'ayant en vue que ses intérêts marocains et rejetant une politique aventureuse elle consentira à une Conférence si les autres puissances y consentent.

⁂

Tanger, 27 juin. — MM. Saint-René Taillandier, de Tetteinbach et Lowther, ministres de France, d'Allemagne et d'Angleterre, ont reçu de leurs gouvernements respectifs l'ordre de quitter Fez pour rentrer à Tanger.

Encore le " Progrès "

Le directeur du *Progrès* veut absolument qu'on le prenne au sérieux. Il nous y aide en renonçant au ton dogmatique et déclamatoire qui rendait son article de l'autre jour ridicule, et qui nous a fait rire.

Il ne prétend plus du tout annoncer une religion nouvelle. Il nous veut renoncer à l'Evangile selon le *Progrès*. Il y a même longtemps que sa « religion de l'humanité » a été exposée par « ses penseurs et ses philosophes » et il nous prédit qu'elle remplacera toutes les autres.

Il faut en conclure simplement que la « toute puissance de la raison » sur laquelle prétend s'asseoir cette religion comme elle dogme fondamental, n'est qu'une *toute puissance* relative puisqu'elle est exposée et prêchée depuis tant de temps par tant de penseurs et de philosophes et qu'elle ne nous offre encore que des promesses.

Le *Progrès* avoue qu'il y a des maux et des souffrances inévitables », mais il s'obstine à taire les remèdes par lesquels il sauvera du désespoir ceux qui en sont la proie.

« La science pourra adoucir ces maux sans les vaincre », assure-t-il. Oui, quelquefois. Mais adoucir est peu quand on est incapable d'y joindre l'espérance. Et combien de maux sont sans adoucissement possible.

Votre religion humaine est donc celle des bien portants et des bien lotis ici-bas.

Elle est désespérante pour les cœurs brisés par le deuil, pour les êtres disgraciés, pour les incurables, pour tous les déshérités de ce monde.

Voilà toute une catégorie humaine à laquelle vous ne laissez d'autre issue que le suicide, ou bien, selon la conclusion abominable d'un récent article du *Réveil*, l'homicide scientifique pratiqué par un morticole pétri d'humanité.

La religion catholique, au contraire, a pour toutes les victimes des souffrances inévitables, de radieuses espérances basées sur l'immortalité de l'âme.

Mais le *Progrès* affirme *a priori* que ces espérances sont chimériques et n'admet pas l'immortalité de l'âme. D'un seul mot il donne tort à Platon et à toute la lignée des philosophes spiritualistes. Il relègue dans le domaine de le chimère des doctrines professées par l'élite de l'humanité depuis dix-neuf siècles, et qui suffisaient à des intellectuels comme Pascal, Le Verrier, Faye, Cauchy, Ampère, Volta, J.-B. Dumas, Pasteur, etc.

Voilà comment au seuil de toute discussion jaillit un conflit philosophico-religieux qu'il faudrait d'abord vider.

Mais ce n'est pas tout.

L'idée que le directeur du *Progrès* se fait de la doctrine chrétienne est celle-ci :

« Le christianisme c'est la résignation même même aux souffrances qu'on peut éviter, comme la misère, l'insuffisance du bien-être, l'ignorance, l'esclavage du pauvre, les soirs de vie sans asile et sans pain. »

Et tout cela en vue de « récompenses chimériques » !

Comment discuter avec un homme qui procède par de telles affirmations aussi fausses que gratuites ?

Il se plaint de ses contradicteurs qui lui prêtent des idées qu'il n'a pas pour les combattre plus aisément. Que dire de quelqu'un qui, par ignorance ou par calcul, travestit ou méconnaît ainsi, pour mieux s'en débarrasser, les enseignements du christianisme ainsi que son œuvre historique et sociale dans le monde ?

C'est de la plaisanterie.

Je citais tout à l'heure le génial auteur de la *Philosophie chimique*, le grand savant J.-B. Dumas, celui qui, en pleine académie des sciences ne craignait pas d'affirmer que « le Dieu de la révélation est le même que le Dieu de la nature ».

Opposons aux affirmations sans preuves du *Progrès* les simples affirmations de ce savant :

« A travers les succès et les mécomptes, les victoires et les défaites, de grandes vertus et de tristes défaillances, l'Europe *chrétienne*, a fait prévaloir le droit du tout homme à la justice, à la sympathie, à la liberté. *Sous la loi morale chrétienne*, le droit n'a plus abdiqué devant la force, la justice s'est étendue sur toutes les nationalités, la sympathie n'a plus tenu compte de la couleur des hommes, la liberté a relevé les castes et les races déchues ; le plus humble s'est vu protégé par son origine divine et le plus grand s'est senti responsable devant l'éternité. »

Le *Progrès* dira encore que c'est là du salmigondis et continuera de crier à la faillite du christianisme.

Son témoignage pèse tout de même un peu moins que celui de Dumas.

Dem

Le Pétitionnement contre le Projet
DE SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Le mouvement de protestation contre le projet de séparation de l'Eglise et de l'Etat continua dans la Nord.

Voici quelques chiffres intéressants concernant l'arrondissement de Douai.

Douai, paroisse *St-Pierre*, 1307 ; paroisse *N.-D.* 1534 ; paroisse *St-Jacques* 2842 ; *Flers-en-Escrebieux* 712 ; *Auby* 740 ; *Cuincy* 740.

Courchelettes 161 ; *Esquerchin* 540 ; *Lauwin-Planque* 427 ; *Laltaing* 809. Ces signatures ont été remises à M. Debève.

Fressain 500 ; *Brulle-Marchiennes* 497 ; *Bugnicourt* 250 ; *Pecquencourt* 492 ; *Vred* 649 signatures remises à M. Cardon. *Sameon* 624 à M. Grousseau. *Rieulay* 260 ; *Sin-le-Noble* 23 à M. Debève.

Nous rappelons que le Comité catholique de Lille, d'accord avec l'autorité diocésaine, se charge : 1° de procurer des feuilles de pétions toutes préparées 2° de recevoir et de transmettre les feuilles signées aux députés intéressés 3° d'établir un relevé général des résultats du pétitionnement dans le diocèse de Cambrai.

Toutes les communications doivent être adressées au Secrétaire du Comité catholique, 18, rue Marais à Lille.

ECHOS

ORDINATION

Le samedi 8 juillet, aura lieu, à la cathédrale de Cambrai, l'ordination de fin d'année des élèves du Grand Séminaire. Cette ordination comprendra 26 prêtres, 19 diacres et 33 sous-diacres.

Prêtres. — MM. Ella Ber, de la Glanerie (B) ; Emile Béra, de Clary ; Eugène Cailliez, de Villers-Outreaux ; Léon Canis, de Rosendaël ; Pierre Capelier, de Neuvilly ; Joseph Cappelle, de Zuytpeene ; Charles Carpentier, de Roubaix ; Léon Debecque, de Sailly-sur-la-Lys (P.-de-C.) ; Marcel Décobecq, de Flines-lez-Mortagne ; Jean Dellemme, de Roubaix ; Maurice Delporte, de Tourcoing ; Charles Desouhry, d'Armentières.

Alfred Desquiens, de Frelinghien ; Henri Devos, de Steenbecque ; J.-B. Duhamel, de Tourcoing ; Charlemagne Durut, de Wallers ; Ferdinand Everard, de Valenciennes ; Victor Fogt, d'Aniche ; Victor Jonckeere, d'Arnèke ; Maurice Laverseyn, de Tourcoing ; Eugène Liesse, de Saméon ; Tobie Outters, de Bambecque ; J.-B. Suel, de Heverskerque ; Eugène Suin, de Tourcoing ; Hubert Van Eisland, de Neuville-en-Ferrain ; Marcel Wulveryck, de Bergues.

Diacres. — MM. Pierre Cayet, de Lille ; Henri Corbière, de Dunkerque ; Paul Danset, d'Halluin ; Léon Dassonville, de Roubaix ; Joseph Delcambre, de Seclin ; Wiaoc Descamps, de Zuytpeene ; Aimé Duhrulle, d'Armentières ; Louis Dupont, de Sailly-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) ; Paul Dupuis, d'Hallennes-lez-Haubourdin ; Gaston Grillet, de Tourcoing.

Henri Hennebel, de Roubaix ; Joseph Lefebvre, de Valenciennes ; Eugène Loridan, de Vieux-Berquin ; Louis Mille, de Bois-Grenier ; Paul Moreaux, de Cambrai ; J.-B. Normand, de Quiévy ; Anselme Proy, de Wallincourt ; Cyrille Vermersch, de West-Cappel ; Jean Vromen, de Roubaix.

Sous-diacres. — MM. Jules Bajeux, d'Englos ; Cyrille Bébague, d'Arnèke ; Marcel Beun, d'Hazebrouck ; Henri Bollengier, de Moëres ; Albert Briffaut, de Cambrai ; Paul Buiene, de Steenwerck ; Charles Bury, d'Avesnes-les-Aubert ; Paul Cazin, de Borre ; Victor Couillard, de Saint-Souplet ; Gustave Coulmon, de Cambrai ; Daniel Couvreur, de Rexpoëde.

Paul Degrave, d'Eecke ; Pierre Delplanque, de Tourcoing ; Henri Despinoy, de Marcq-en-Barœul ; Charles Dierman, d'Ebblinghem ; René Dondermy, d'Oxelaëre ; Jacques Dubois, de Tourcoing ; Léon Dupont, de Roubaix ; Georges Evrard, de Valenciennes ; Fernand Génin, de Berlaimont ; Maurice Larminet, de Mons-en-Barœul.

Charles Lecroatre, de Wasquehal ; Léon Leman, de Tourcoing ; Aimé Maes, de Téteghem ; Charles Marcant, d'Estaires ; Géry Meesemacker, de Millam ; Camille Mullet, d'Oxelaëre ; Charles Nève, de Tourcoing ; Achille Piat, de Roubaix ; Jules Pinte, de Loos ; Léon Singer, de Doullieu ; Lucien Vermeersch, d'Hoadeghem ; Diomède Woëts, de Malo-les-Bains.

NOUVELLES MILITAIRES

Génie. — Le capitaine en 2e Cousin, du 3e régiment, a été nommé à la 1re classe.

PALMES

Sont nommés :

Officiers de l'Instruction publique. — Mlle Lecomte, institutrice, Tourcoing ; M. Courtois, instituteur à Hautmont.

Officiers d'Académie. — MM. Deudon, instituteur à Anzin ; Rogeaux, instituteur à Lille ; Carlier, instituteur à Tourcoing ; Boenay, instituteur à Sainghin-en-Weppes ; Cauet, instituteur à Raismes.

MAGISTRATURE

M. Webl, est nommé juge suppléant au Tribunal de Lille en remplacement de M. Lambert de Beaulieu dont la démission est acceptée.

CHEMIN DE FER DU NORD

M. Delaby, inspecteur de l'exploitation à Cambrai, et non lastaillé, est nommé inspecteur de l'exploitation à Soissons.

M. Piat, inspecteur de l'exploitation à Soissons, est nommé inspecteur de l'exploitation à Cambrai.

DANS LE TRAIN

Lundi soir, dans un wagon de train-tramway qui part de Roubaix à 6 h. 10 et qui était à peu près plein de voyageurs, dont un grand nombre de petits enfants avec leurs mères — lundi de ducasse ! — sont allés s'entasser un grand nombre d'amateurs de l'exposition canine, avec une trentaine de gros chiens de berger, chiens de chasse, chiens de garde, etc.

Ces bêtes, qu'on ne savait où mettre, salissaient de leurs effreux poils les vêtements des gens, faisaient pleurer de peur les enfants, incommodaient tout le monde par leur puanteur, faisaient des bonds désordonnés quand passait un train en sens inverse, grognaient, choyaient ou burlaient, couillaient de leurs résidus le parquet, sur lequel le comité d'hygiène prie qu'on ne crache pas.

Il y en avait de musalés qui agitaient en long et en large leur queue mouillée par la pluie ou par d'autre eau ; d'autres, pas muselée, tiraient sur la chaîne qui les retenait pour aller flairer des congénères voisins ; il y en avait qui voulaient se mettre, d'autres s'embrasser.

Bref, le mécontentement était tel qu'on eût fait arrêter le train, si on eût pu tirer le signal d'alarme. Mais ces trains-là n'en ont pas.

REPRÉSENTATION DE LA PASSION A NANCY

Tous les jurons ont célébré l'an dernier la reproduction aussi exacte que possible de ce merveilleux drame. Son immense succès a décidé le Comité à renouveler cette représentation en 1905, de mai à octobre, et après, tous les dix ans seulement.

L'Œuvre des Congrès Jeanne-d'Arc désirant faciliter l'audition de ce drame, organise pour la journée du 9 juillet, un train spécial au départ de Paris, dans des conditions exceptionnelles.

Un arrêt de quelques heures à Domrémy permettra de visiter la maison de Jeanne d'Arc, la Basilique et la vieille église qui conserve précieusement les fonts baptismaux où la sainte héroïne reçut le baptême et où elle aimait tant à venir prier pour la France.

Prix : 3e cl., 36 fr. ; 2e cl., 50 fr. ; 1re cl., 65 fr. (Tous les frais de voyage : nourriture, logement à l'hôtel et billet de représentation sont compris).

Départ le samedi 8 juillet, à 10 h. 1/2 du soir, à la gare de l'Est. — Arrivée à Nancy le dimanche 9 juillet, à 6 h. du matin.

Départ de Nancy le lundi 10 juillet, à 7 h. du matin. — Arrêt de 6 h. à Domrémy.

Retour à Paris à 9 h. du soir.

S'adresser à M. l'abbé Vaseur, 36, boulevard Haussman, Paris.

La Compagnie du Nord accorde une réduction de 50 0/0 valable, du 6 au 11 juillet, pour rejoindre le train de Paris.

L'EXPOSITION CANINE A ROUBAIX

Dernière journée

L'exposition canine a été clôturée lundi soir, et durant toute la journée, un public très nombreux s'y est donné rendez-vous. L'après-midi, en raison du concours de petits chiens de dames, les visiteuses ont affiné.

Voici les résultats des trois derniers concours inscrits au programme du lundi :

Concours de chasse sous terre. — 1er prix, Cyrano, à M. Dambricourt ; 2e, Sylverblaze, à M. Livar ; 3e, Filou ; 4e, Lisette, à M. Dambricourt.

Concours de rapport. — 1er prix, Chenarney-Stella, à M. Vanboggenhoudt, avec félicitations du jury ; 2e Bellette, à M. Flandre ; 3e, Moero Franz, à M. le baron de Sagonzac ; 4e, Sonia of Saint Job, à M. de Back ; 5e, Dick, à M. Decouvelaere.

Concours de chiens de dames. — Médailles d'argent. — Julia, à Mlle Eloy ; Silo, à Mlle Gaydet ; Tony, à Mlle Bento ; X..., à Mlle Meurisse ; Mona, à Mlle Leser ; Kiki, à Mme J. Réquillart ; Duc, à Mlle Roussel ; Two, à Mlle Crothers ; Tid, à Mlle Lefebvre.

Médailles de bronze. — Mirka, à Mlle Gerval ; White Rose, à Mlle Cuvelier ; Mignonnette, à Mlle Defranco ; Biscotto, à Mlle Delerue.

GAZETTE DU NORD

On annonce la mort :

— A **LILLE**, de **Mme de Winter**, née **Eugénie Fagoo**, décédée subitement dimanche, à l'âge de 42 ans.

La défunte était l'épouse de M. Pharaon de Winter, l'artiste peintre bien connu, ancien directeur des Écoles Académiques de Lille.

Il y a trois semaines on enterrait à Bailleul la sœur de Mme de Winter, décédée subitement, elle aussi.

Les funérailles auront lieu demain jeudi, à dix heures, en l'église Sainte-Marie-Madeleine.

— A **HELLEMMES**, de **Mlle Germaine De Denrwaerder**, enfant de Marie, pieusement décédée munie des Sacrements. Les funérailles seront célébrées vendredi, à dix heures. La défunte appartenait à une famille qui compte plusieurs membres dans les Congrégations religieuses et dans le clergé.

— **M. et Mme Isidore Liagre-Cocheteux**, de **WATTRELOS**, viennent d'être frappés dans leurs affections les plus chères. Leur jeune fils **Jean** vient de leur être ravi, à l'âge de 9 ans, après une courte mais terrible maladie. Les funérailles auront lieu jeudi prochain, à dix heures, en l'église St-Maclou.

— Mardi, à 9 heures, ont eu lieu à **MOUVAUX**, les funérailles de **M. Louis Picavet**, conseiller municipal de la minorité libérale, en l'église Saint-Germain.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Henri Bataille, Henri Montaigne, Albert Brame, Carlos Lebrun, Gustave Lehoucq, et Jean-Baptiste Lepers, conseillers municipaux.

Précédant la famille venait le Conseil municipal en entier, puis des délégations de la Société le Drapeau, de la Société de secours mutuels Saint-Germain et des Anciens Militaires. Dans la nombreuse assistance, comprenant au moins un membre de toutes les familles mouvelloises, on remarquait en outre MM. Barrois-Lepers, conseiller général, Lecomte, adjoint au maire de Tourcoing, J. Dilliles, conseiller municipal de Mercq, représentant la municipalité de cette localité, Emile Duvillier, avocat à Lille, etc., etc.

Au cimetière, un discours a été prononcé sur la tombe par M. Carlier, maire, qui a rappelé le port active qu'a prise le défunt à la gestion des affaires communales.

— Lundi, à onze heures du matin, ont eu lieu en l'église paroissiale d'**ANICHE**, les funérailles de **Mme veuve Edouard Pouilliande**, belle-mère de M. Léon Mille, conseiller municipal.

Des délégations des œuvres dont la défunte était bienfaitrice assistaient aux funérailles.

L'assistance était considérable.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

— Mardi matin, à 11 h. 1/2, a été célébré en l'église Saint-Martin, de **ROUBAIX**, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de **M. Louis Poissonnier**, docteur en droit, clerc de notaire, fils de M. Léon Poissonnier, notaire avec **Mlle Thérèse Watine**, fille de M. Louis Watine, fabricant de tissus.

Les témoins étaient : Pour le marié, M. Maurice Poissonnier, sous-lieutenant au 7e dragons à Saumur, et M. Charles Lefrançois, propriétaire à Clermont (Oise), ses frère et oncle ; pour la mariée, MM. Louis Watine, fabricant de tissus, et Léon Watine.

Pendant la cérémonie, M. Albert Dubamel, l'excellent professeur du Conservatoire, a exécuté les œuvres suivantes : *Le dernier sommeil de la Vierge*, de J. Massenet ; *Le Cygne*, de Saint-Saëns, et la partie d'accompagnement de l'*Ave Maria*, de Gounod, chanté par M. Carton.

L'exécution de ces morceaux présentait un intérêt tout particulier car elle nous a permis d'entendre pour la première fois le « baryton à cordes avec archet » instrument qui se classe entre le violoncelle et l'alto et inventé par notre concitoyen M. Albert Lorthiois qui l'a fait breveter.

M. Albert Dubamel a parfaitement fait ressortir la sonorité à la fois profonde et sympathique de ce nouvel instrument que nous croyons appelé à rendre de réels services dans la musique. Nous en félicitons vivement l'inventeur M. Albert Lorthiois dont le goût musical s'est déjà manifesté maintes fois, entr'autres en facilitant généreusement les débuts de son concitoyen M. Gustave Charpentier, l'auteur de « Louise ».

Les orgues étaient tenues par M. Gustave Meyer avec le talent et la virtuosité qui lui sont coutumiers.

M. Carton a chanté *O Salutaris*, de Dolmaire ; le *Sancta Maria*, de Faure ; M. Meyer, le *Marche Nuptiale* de Loret et le *Cortège de Fête* de Massenet.

Nous présentons aux jeunes époux nos vœux de bonheur, et à leurs parents, toutes nos félicitations.

— Lundi, a été célébré, en l'église Notre-Dame, à **DOUAI**, le mariage de **Mlle Suzanne Drion**, petite-fille du fondateur de la glacerie d'Aniche, avec **M. Jacques Rasse**, sous-lieutenant au 8e régiment de chasseurs à cheval, neveu de M. Charles Bertin, maire de Douai.

Une assistance aussi nombreuse que choisie, se pressait à cette cérémonie.

Le consentement matrimonial a été reçu par M. le chanoine Jolesaud, archiprêtre, doyen de Saint-Pierre, assisté de M. le chanoine Dufuns, doyen de Notre-Dame.

M. l'archiprêtre avait auparavant adressé aux futurs époux une de ces touchantes allocutions dont il a le secret.

Les témoins étaient, pour la fiancée, MM. Roger Drion, lieutenant au 27e régiment d'artillerie et Marcel Drion, ses frères ; pour le fiancé, M. de Nolet du Malonè, colonel commandant le 8e chasseurs à cheval, son ami, et M. Charles Bertin, maire de Douai, chevalier de la Légion d'honneur, son oncle.

Brevet simple

Candidats admissibles aux épreuves de la deuxième série :

MM. Adolf Emile, Andriès, Anézo, Anselin, Antoine, Aubert, Aubourg, Auvray, Baléchat, Bart, Bartier, Baudoux, Béhal, Benoit, Bernard.

MM. Boddaert Albert, Boddart Jules, Boens, Boldin, Bouchez Henri, Bouchez Henri-Jules, Boulengé Edouard, Boulinguez, Boulze, Brouvel.

MM. Cahu, Camboars, Caudaes, Carton, Cavelier, Chariot, Chevalier Georges, Cocheteux, Coorea, Cousin, Cussac.

MM. Daeglaterre, Davy, Debruyne Gabriel, Degrelle, Delaby, Delsaa, Delcloque Gustave, Delaplanque, Delesalle, Delonnelle, Delplace, Delporte, Deltombe, Deltonne, Deltour, Deroome, Descamps Félix-Michel.

MM. Descamps Félix-Omer, Deschamps, Desombiaux, Deswarte André, Deswille, Dewasch, Dewert, Dravigay, Dubreucq, Dubrulle Théophile, Dubnissoa, Ducornetz, Dupont Marceau, Dupont Maurice, Dapont Roger, Duretz, Dussaussoy.

MM. Edmont, Ehlers, Equlaet, Fiévet, Findlaler, Flavigny, Flipo, Florack, Frambry, Froissart, Gahyde, Germond, Gérodez, Ghasquiers Maurice, Gilles, Gissinger, Goedgebeur, Gosseau, Gremeaux, Groscassand, Guidez.

MM. Hantson, Hombek, Horaez, Joly Gérard, Joncquiart.

MM. Lacour, Lamoot, Lartillier, Laude, Lebreton Georges, Lefebvre Camille, Lefebvre Ernest, Legay.

— MM. Legrand, Lemahieu, Lemaire Calus, Lemaire Louis, Lemaître Abel, Lepers Louis, Leroy, Locquet, Lombart, Lussiez, Marcant, Margat Maurice, Mercier, Merlen, Micace, Mouriliot.

MM. Micheux, Moapays, Muytaert, Neuville, Notredame, Penin, Pète, Poltevin, Pionnier, Poit, Poupart.

MM. Ramboux, Remy, Robiquet, Roasset, Sarbach, Sansen François, Sanson Augustin, Saatier, Savary, Scala, Servais, Sobry, Steen, Storme.

MM. Tabary, Tabouria, Taague, Theunis, Tondelier, Vandenbronck David, Vangraefschèpe, Vercoattre, Vitse, Waeles, Wagon, Warryn, Wyts.

⁂

A Douai. — Sur 98 candidats ayant subi l'examen écrit, 68 ont été déclarés admissibles à l'oral. Ce sont :

MM. Baridon, Baud, Baudouin, Best, F. Boquillon, Bridelance, Brixy, Cabotse, Ch. Carpentier, H. Carpentier, Caudamont, Colliase, Crépin, A. Dapvril, G. Dapvril, H. Degremont, Delbecq, Delcambre, Delcroix, Deriy, Descatoire, Dhellemmes, Dondan, Dubrulle, Dupret, Robert Dupuis, Dupuy, Farcy, Féron, Gérard, Gibert, Guldaz, Joaglet, Labalette, Laloux, Lemour, M. Ledne, Albert Lefebvre, G. Lefebvre, V. Lemaire, Auguste Leroy, M. Leroy, Libeau, Loncheux, Louvet, Margerin, Marival, Marquant, Masquelier, Mathieu, Méresse, Mouchain, Nef, Parent, Planchon, Prévost, Salembier, Savary, Soyez, Ternois, Thumerel, Tramé, Verhille, Vérin, Verriez, Villain, Viseur, Wambebe.

Exposition de l'Etable flamande
A DUNKERQUE

On a relevé plus de 4000 entrées à l'Exposition de l'étable flamande pour la journée de lundi et autant pour celle d'hier.

Le jury a déjà opéré ou les écrémeuses, et aujourd'hui mercredi il achèvera ses opérations par les barattes et malaxeurs.

L'entrée est gratuite mais presque tous les visiteurs déposent leur offrande au plateau tenu par deux sauveteurs décorés du Légion d'honneur. Ces oboles seront distribuées aux veuves et orphelins de marins.

Chaque jour le lait et le beurre exposés la veille sont remis aux vieillards et aux Petites Sœurs des pauvres de l'Hospice.

La distribution des récompenses est fixée à samedi.

Nous rappelons que la tente-hall de cette exposition est dressée dans la cour du vaste couvent des Dames de Louvencourt, rue Alexandre III, n° 10.

LILLE

ÉPHÉMÉRIDES

28 juin 1864. — Démolition de l'îlot de douze maisons faisant face à l'église Saint-Maurice, et formant la rue du Noir-Moreau.

MANŒUVRES CLÉRICALES

C'est le titre d'un article de toute première importance, que le *Réveil* de dimanche place en tête de ses faits divers régionaux.

Il y a de quoi frémir.

A grand renfort de phrases ronflantes, dans lesquelles intervient même la bête de l'Apocalypse, la journal des Loges raconte que deux jeunes filles du faubourg des Postes, à Lille, allaient de maison en maison demander des signatures contre la loi qui veut encore imposer au pays une poignée de francs-maçons.

A en juger par l'insistance qui mettent les feuilles du Bloc à parler des pétitions et à tâcher d'en affaiblir la portée, on pourrait penser que ces milliers de signatures recueillies leur font à peu près l'effet d'une pluie d'eau bénite...

Les deux jeunes filles donc, d'après le *Réveil*, entrèrent dans une maison où se trouvait seule une fillette de 12 ans. Celle-ci refusa d'abord de signer et ne consentit ensuite à griffonner le papier que lorsqu'elle eut été injuriée — « petite imbécile ! » — menacée — « gare à toi, tu sais ! » — et presque battue — « leurs mains pieuses se levaient... Le gosse fondit en larmes, eut peur et signa ! »

Nous n'en sommes encore qu'à la moitié de la colonne.

Le père rentra, trouva sa fille en larmes et tremblante — toujours selon le *Réveil* — courut, furieux, chez la mère des deux jeunes filles, parla d'une plainte au parquet, mais « pour avoir la paix, il en resta là ».

Ce n'est pas tout.

Un jour que la fillette épluchait des pommes de terre sur la pas de sa porte — il n'y a pas de petits détails — une bande de « mégères » du voisinage vint se camper devant elle, lui faire des gros yeux et lui dire des gros mots !

Tant et si bien que « la plupart des voisins, gens crétinisés par la bigoterie, — merci pour eux — finirent par prendre parti pour ces vaillantes jeunes filles, qui avaient si courageusement défendu Notre-Sainte-Mère l'Eglise » et que « le pauvre ouvrier

---

FEUILLETON N° 41

SAC ET CONSCIENCE

Par Roger des Fourniels

— Nom de nom, de nom, de nom !

— Je suis obligé de rentrer à Paris pour prévenir la famille.

— Alors, c'est à Paris qu'on rapportera le corps ?

— Je l'ignore, mais j'enverrai ce soir un mot au procureur de la République, vous pouvez l'en prévenir... Adieu !

— Adieu, monsieur ! Assassiner un sous-préfet ! Ah ! nom de nom de nom ! Si on peut l'empoigner celui-là !...

Les voyageurs quittèrent, en silence l'hôtel des *Trois-Rois* et se rendirent dans la salle d'attente des premières.

Ils s'assirent, Pierre sur un des fauteuils, le reporter près de la table ; le sous-secrétaire faisait les cent pas en mâchant sa moustache et en observant en dessous le jeune homme, dont la froide impassibilité la démontait.

— Ce garçon n'a pas de cœur, se disait-il ! Il n'a même pas voulu voir son père ! Mon Dieu, après la scène d'hier, je n'en suis pas surpris ! Jolie nature ! Ce crime est bien extraordinaire ! Qui eût jamais supposé... Car, enfin, il n'était pas connu à Paris, qui a pu ?...

Oh ! quelle idée ! Du reste, il a passé la nuit au journal, et puis sa pâleur, son involontaire émotion, lorsqu'il a vu le billet de première. C'est une pensée stupide et odieuse qui me vient là ; mais il est certain que, pour tout autre que pour moi, le soupçon pourrait prendre consistance ; son attitude, pour le moment, est déplorable.

Tandis qu'il réfléchissait ainsi, que le journaliste traçait sur son calepin les détails nouveaux du crime, Pierre Lambourde songeait aussi.

Il y avait, dans son cœur, un sentiment qu'il ne pouvait pas définir, et qu'avec un reste de pudeur, il n'osait pas reconnaître pour de la joie.

— Qu'avait-il besoin de venir, à Paris, se disait-il ? S'il était resté à Brianville, cela ne lui serait pas arrivé. Savoir où il a été frappé ? J'ai peut-être eu tort de refuser de la voir ? Il m'aurait fait pour ! Me voilà libre de moi-même avec tout cela. Je vais rester à Paris ; je vais jouir de ma fortune ; ma tante me disait hier qu'elle était très suffisante pour me permettre de satisfaire mes goûts ; mais je ne logerai pas à Clichy. Il faudra peut-être que je fasse un voyage à Brianville ? Non, je n'irai pas ! Je ne veux plus y mettre les pieds ! Ma tante va joliment être contente !

Et pendant ce temps, le reporter écrivait :

« Le malheureux fils de la victime saisit le billet : A Brianville ! s'écrie-t-il d'une voix altérée, il se précipite, mais il recule épouvanté ! Un cri rauque sort de sa bouche : Mon père ! et il roule sans connaissance sur le corps glacé qu'il a devant lui.

« L'émotion est profonde, on le conçoit, »

. . . . . .

— En voiture ! les voyageurs pour la direction de Paris, en voiture !

Les portes de la salle d'attente s'ouvrirent, et les trois voyageurs prirent place dans un wagon, sans avoir échangé une parole.

A l'arrivée, le sous-secrétaire s'adressant à Pierre lui dit :

— Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de me suivre chez Mme de Flauquier.

— Volontiers.

Le journaliste leur serra la main et les quitta.

Mme de Flauquier allait se mettre à table, lorsqu'un violent coup de sonnette le fit sauter sur sa chaise.

— Je n'y suis pour personne, dit-elle à sa femme de chambre.

La bonne revint au bout d'un instant.

— C'est M. Pierre Lambourde, dit-elle.

— C'est différent, faites entrer ; mais il n'est pas seul ! ajouta-t-elle, en jetant un regard furieux sur sa bonne. Je vous avais dit de ne pas recevoir !

— Excusez-moi, chère madame, mais les circonstances sont telles ! J'ai forcé la consigne !

— Vous êtes le bienvenu mon cher ami ! Ma porte n'est jamais fermée pour vous, et je comprends après la scène d'hier...

— La scène d'hier n'est rien auprès de celle que je viens vous apprendre !

— Ah ! mon Dieu ! encore ! Ton père t'aura rencontré et t'aura... Tu as la mine d'un déterré.

C'était à Pierre que Mme de Flauquier adressait la parole.

— Mon père est mort, ma tante !

— Mort ! Oh ! Quand ? Comment ?

— Mort assassiné, madame, cette nuit, en chemin de fer, tandis qu'il retournait à Brianville.

Claire chancela ; était-ce la joie, était-ce l'étonnement qui la troublaient ainsi ? Pierre penche dans son for intérieur, pour la joie ; le sous-secrétaire d'Etat n'osa pas se prononcer ; mais la trouble de cette femme, son attitude, faisaient naître dans son esprit des soupçons semblables à ceux qui s'y étaient glissés à l'occasion du fils de la victime.

Il les chassa.

— Je venais vous demander, dit-il, ce que vous voulez qu'on fasse.

— Mais il faut faire arrêter l'assassin ! Il faut qu'il soit pris, condamné ; il ne faut pas qu'on puisse accuser des innocents !

Cette réponse n'était pas faite pour chasser les pensées qui se pressaient dans l'esprit de l'ami de Mme de Flauquier ; il fit, malgré lui, un mouvement qui n'échappa pas à celle-ci.

— Qu'avez-vous ? lui dit-elle. Vous vouliez dire quelque chose.

— Rien, non, rien ! Je voulais simplement vous faire remarquer que ce n'est pas de l'assassin qu'il s'agit pour le moment mais de la victime. Vous n'avez pas compris ma question. Vous êtes, si je ne me trompe, les seuls parents de M. Lambourde, Pierre et vous. Eh bien ! il faut savoir ce que vous voulez faire.

Le corps doit-il être transporté ici ou à Brianville ?

— Mais à Brianville ! Que voulez-vous que nous en fassions ici ?

— Irez-vous à la cérémonie funèbre ?

— Non !

— Vous avez tort !

— Peut-être.

— Si vous voulez suivre un conseil d'ami, vous m'écouterez et vous n'